

TABLEAU HEBDOMADAIRE DE DISTRIBUTION DES EAUX SUR LA ZONE CRILLON - SAISON D'IRRIGATION 2017



N° SECTIONS	LIMITE DE SECTIONS	DUREE DES ARROSAGES	OUVERTURE		FERMETURE	
			Jour	Heure	Jour	Heure
<u>Canal Principal</u>						
1° Section	Prise Canal principal → Vertes rives	47 heures	Mardi	18 heures	Jeudi	17 heures
2° Section	Vertes Rives → RD 28 Rte de St Saturnin	55 heures	Jeudi	17 heures	Samedi	24 heures
3° Section	RD 28 Rte de St Saturnin → RD 942	54 heures	Samedi	24 heures	Mardi	6 heures
4° Section	RD 942 → RD 907	12 heures	Mardi	6 heures	Mardi	18 heures
<u>Filiole de la Croix d'Or</u>						
1° Section	Prise Croix d'Or	36 heures	Mardi	18 heures	Jeudi	6 heures
2° Section	Croix d'Or → Canal de l'Hôpital	60 heures	Jeudi	6 heures	Samedi	18 heures
<u>Filiole de Rodolphe</u>						
1° Section	Rte de Noves (Turbine) → Ch Chasselas	40 heures	Mercredi	19 heures	Vendredi	11 heures
2° Section	Ch Chasselas → Roubine	36 heures	Vendredi	11 heures	Samedi	23 heures
<u>Filiole de Montfavet</u>						
1° Section	Prise filiole Montfavet → Ch de la Forêt	30 heures	Samedi	12 heures	Dimanche	18 heures
2° Section	Ch de la Forêt → Ch du Saule	34 heures	Dimanche	18 heures	Mardi	04 heures
3° Section	Ch du Saule → Rue Corot	34 heures	Mardi	04 heures	Mercredi	14 heures
4° S.1° Sous/S	Rue Corot → Ch de la Tapy	44 heures	Mercredi	14 heures	Vendredi	10 heures
4° S.2° Sous/S	Ch de la Préfète → Roubine de Brignan	26 heures	Vendredi	10 heures	Samedi	12 heures
<u>Filiole de Martin</u>						
1° Section	Prise filiole St Martin → Chemin de Via	34 heures	Lundi	7 heures	Mardi	17 heures
2° Section	Chemin de Via → Vertes Rives	29 heures	Mardi	17 heures	Mercredi	22 heures
3° Section	Vertes Rives → Rte de Morières RD 901	28 heures	Mercredi	22 heures	Vendredi	02 heures
4° Section	Rte de Morières RD 901 → Rte de St Saturnin RD 28	42 heures	Vendredi	02 heures	Samedi	20 heures
5° Section	Rte de St Saturnin RD 28 → Roubine de Cassagne	10 heures	Samedi	20 heures	Dimanche	6 heures
<u>Station de pompage</u>						
	Avenue des vertes rives	48 heures	Jeudi	8 heures	Vendredi	8 heures
			Vendredi	8 heures	Samedi	8 heures
<u>Filiole du Vallon</u>						
1° Section	Chemin de Via → Rd point Agricole Perdiguier	30 heures	Jeudi	6 heures	Vendredi	12 heures
2° Section	Rd point Agricole Perdiguier → Rue Léo Lagrange	39 heures	Vendredi	12 heures	Dimanche	03 heures
3° Section	Rue Léo Lagrange → Rte de St Saturnin RD28	23 heures	Dimanche	03 heures	Lundi	02 heures
4° Section	Rte de St Saturnin RD 28 → Zone chalançon	40 heures	Lundi	02 heures	Mardi	18 heures

N° ASTREINTE : 06.42.38.08.43
(Après 17 h00 et le Week-end)

Responsable Secteurs 1 et 2
CRASSOUS Norbert
N° 06.82.83.34.03

1er SECTEUR :
Garde Canal : ROBERT Thierry
N° 06.07.87.40.00

1° Section Canal Principal
2° Section Canal Principal
3° Section Canal Principal
Filiole du Vallon
Filiole de la Croix d'Or
Filiole de Rodolphe / Turbine

2ème SECTEUR :
Garde Canal : MATHIEU Cyril
N° 06.08.33.15.05

Filiole de St Martin et Station de pompage (av des Vertes Rives)
Filiole de Montfavet
4° Section Canal Principal

Les arrosages débuteront le 14 Mars 2017 et se termineront vers la mi-octobre 2017